

12 décembre 2008

**Monsieur Roland BLUM**  
**Premier Adjoint au Maire de Marseille**  
Députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription de  
Marseille

Hôtel de Ville

Monsieur le Député, Monsieur le Premier Adjoint,

Lors de la réunion publique d'information du 8 décembre dernier vos services ont présenté aux habitants du 1er arrondissement de Marseille un projet de construction sur le site de Chanterelle qui ne correspond en rien aux besoins des habitants de ce quartier.

En Mars 2003 après le départ de la Maison d'enfants (déconventionnée par le Conseil général afin d'assurer la sécurité des enfants y résidants) et à la demande des habitants, les services de la ville de Marseille ont réservé le site de Chanterelle afin de prévenir toutes tentatives d'acquisition par les promoteurs privés de ce vaste terrain de centre ville d'1,4 hectare.

*D'ailleurs la délibération du conseil municipal 03-8308-DAFP prévoit bien une réserve au Plan d'Occupation des Sols sous le numéro 60/300 en vue de la réalisation d'un projet à caractère social et éducatif d'intérêt général.*

En juin 2003 votre équipe municipale s'était engagée, auprès du CIQ et dans différents articles de presse, à utiliser le site de Chanterelle comme un espace dédié aux habitants du quartier en construisant une crèche, une école maternelle, une école primaire, un terrain de sport ainsi qu'un espace vert et un parking en sous sol. Lors d'une réunion du CIQ (juin 2003) vous avez-vous même indiqué que ce site aurait une « *vocation sociale incontournable* » et « *qu'il n'y serait fait aucune opération de promotion mais des équipements sociaux ou collectifs* ».

Or aujourd'hui vous présentez aux riverains un projet de construction de 300 logements dont une tour de 15 étages comme ce fut le cas sur le terrain EDF quelques mètres plus loin.

Crèche, écoles maternelle et primaire doivent impérativement trouver leur place sur ce site pour combler, en partie, le déficit du quartier en équipement publics.

Quant aux espaces verts et aires de jeux c'est le vide dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Je vous demande donc de bien vouloir modifier votre projet afin qu'il réponde aux aspirations des habitants du 1<sup>er</sup> arrondissement.

L'honneur de la politique étant de mettre ses actes en conformité avec ses paroles.

Bien à vous.

**Marie-Arlette CARLOTTI**